

ACTION (G)

(20 / 05 / 2020, © Monfort, Dicostat2005, 2005-2020)

La notion d'**action** est liée à celles de **décision** et de **résultat** (cf **représentation statistique**, **décision statistique**, **espace de décision**, **problème de décision**, **théorie de la décision**).

(i) On distingue usuellement la séquence « linéaire » suivante :

(1) *théorie ► modèle ► problème ► décision ► action ► résultat*

En effet, la théorie relative à un **phénomène** donné est, en principe, établie par l'**homme de l'art**. Elle conduit à formaliser un **modèle** théorique, duquel résulte une **représentation statistique**. A cette représentation s'associe un **problème statistique** (ou plusieurs), qui condui(sen)t à valider, ou à invalider cette représentation.

(ii) En cas de validation, une **décision** relative au phénomène peut alors être prise. Elle conduit généralement à entreprendre une action (ou plusieurs) relativement au phénomène. Cette action est supposée avoir une influence, soit directe, soit indirecte, sur le phénomène. De la pertinence de la décision, et de l'**efficacité** de l'action, va dépendre l'intérêt du résultat obtenu : ce dernier est, en effet, généralement comparé à l'**objectif** recherché.

(iii) L'observation d'écarts trop importants entre résultat et objectif peut entraîner des retours vers les étapes précédentes : remise en cause de la théorie, du modèle, du problème, etc. Autrement dit, en pratique, le **schéma** (1) comporte souvent des « boucles » (affinements successifs).